



# Comment les problèmes de main-d'œuvre façonneront l'avenir de l'industrie des fruits de champs et légumes :

*Prévisions agricoles jusqu'en 2029*



Le secteur agricole du Canada fera face à des défis uniques relativement au marché du travail au cours des années à venir, et il en va de même de l'industrie des fruits de champs et légumes. Quelques-unes des tendances et réalités caractérisant le lieu de travail qui modèleront l'industrie d'ici à 2029 sont examinées dans ce rapport.



## Aperçu de l'industrie

L'industrie des fruits de champs et légumes\* est un employeur agricole important, aux prises avec de grandes difficultés en matière de main-d'œuvre. Au cours de la prochaine décennie, ces difficultés vont s'intensifier; le bassin de travailleurs canadiens se réduira et la dépendance envers les travailleurs étrangers augmentera, ce qui rendra l'industrie encore plus vulnérable aux changements apportés aux politiques du travail et aux pertes de ventes dues à des pénuries de main-d'œuvre. L'industrie des fruits de champs et des légumes comprend les exploitations agricoles qui produisent des pommes de terre et autres légumes racines, des melons, du maïs sucré, des tomates, des poivrons et autres légumes qui ne sont pas cultivés sous abri. Le travail au sein de cette industrie est généralement exigeant en main-d'œuvre et très saisonnier.

En 2017, l'industrie des fruits de champs et légumes employait 24 000 personnes, ce qui correspondait à environ 7 % de la main-d'œuvre agricole totale. L'industrie compte fortement sur les travailleurs étrangers pour rester productive. Les travailleurs étrangers représentaient 43 % de la main-d'œuvre de l'industrie. Cependant, même avec un fort pourcentage de travailleurs étrangers, 1 500 postes n'ont pu être pourvus dans cette industrie en 2017.

\*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porc; 11) fruits de verger et de vigne.

### Coup d'œil sur l'industrie des fruits de champs et légumes

#### En 2017 :

- Emploie 24 000 personnes
- 43 % de main-d'œuvre étrangère
- 1 500 emplois non pourvus
- 403 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

#### En 2029 :

- 1 800 travailleurs canadiens disponibles en moins
- 37 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 14 500 emplois de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles

La plus grande partie de la main-d'œuvre de l'industrie (43 %) se trouve en Ontario, suivie du Québec (14 %), de la Colombie-Britannique (13 %) et de l'Alberta (12 %).

Le marché des fruits de champs et légumes est de plus en plus saturé, et l'on s'attend à un ralentissement de la croissance de la production de l'industrie et de la demande du marché au cours de la prochaine décennie. L'industrie devra malgré tout trouver suffisamment de travailleurs pour maintenir cette croissance de la production et éviter les pertes de ventes dues aux pénuries de main-d'œuvre.



## Tendances de la production

Malgré une croissance plus lente du marché des fruits de champs et légumes au Canada, l'industrie devrait connaître un ralentissement plus prononcé de la croissance de la productivité (le résultat que chaque travailleur peut produire). Par conséquent, l'industrie aura besoin de travailleurs supplémentaires pour atteindre son potentiel de production. La baisse de l'offre de travailleurs canadiens fera toutefois en sorte qu'il sera plus difficile pour l'industrie de satisfaire ses besoins en main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie.

La production moyenne par travailleur dans l'industrie des fruits de champs et légumes a généralement été supérieure à celle observée pour d'autres denrées horticoles. Depuis 2007, la production par travailleur a progressé en moyenne de 2,4 % par année. Durant cette période, les gains de productivité et la demande du marché ont permis à l'industrie d'accroître sa production globale de 2,5 %. Cependant, la croissance ralentie de la demande sur le marché fera en sorte qu'il sera difficile pour l'industrie de maintenir le même rythme de croissance au cours des années à venir.

L'industrie canadienne des fruits de champs et légumes n'a qu'un accès limité aux marchés étrangers, et le marché intérieur est de plus en plus saturé. Cela signifie que la consommation intérieure de fruits et de légumes par habitant augmentera peu au cours de la prochaine décennie. Par conséquent, la croissance de la production devrait diminuer de 2 % par an jusqu'en 2029.

Cette croissance ralentie signifie que les besoins en main-d'œuvre de l'industrie augmenteront plus faiblement que par le passé. Au cours de la prochaine décennie, le nombre total de travailleurs requis par l'industrie augmentera de 0,6 % par année, pour atteindre 27 500 travailleurs d'ici 2029.

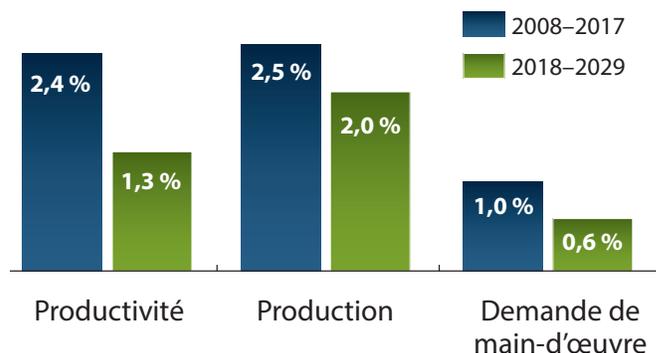


### POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- En 2018, **49 %** des producteurs de fruits de champs et de légumes n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin, comparativement à 47 % pour l'ensemble du secteur agricole.
- **50 %** des producteurs de fruits de champs et de légumes s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 18 % prévoient une baisse.

### Tendances relatives à la productivité, à la production et à la demande de main-d'œuvre

(variation annuelle moyenne en pourcentage)



## Prévisions du marché du travail

Malgré un ralentissement de la demande du marché et de la productivité de l'industrie, celle-ci risque toujours de perdre des ventes et de ne pas atteindre ses objectifs de production en raison de la pénurie de travailleurs canadiens et d'un besoin croissant en main-d'œuvre. Au cours de la période de prévisions, le nombre de travailleurs dont l'industrie des fruits de champs et légumes aura besoin devrait augmenter en moyenne de 0,6 % par année, pour passer de 25 500 travailleurs en 2017 à 27 500 travailleurs en 2029.

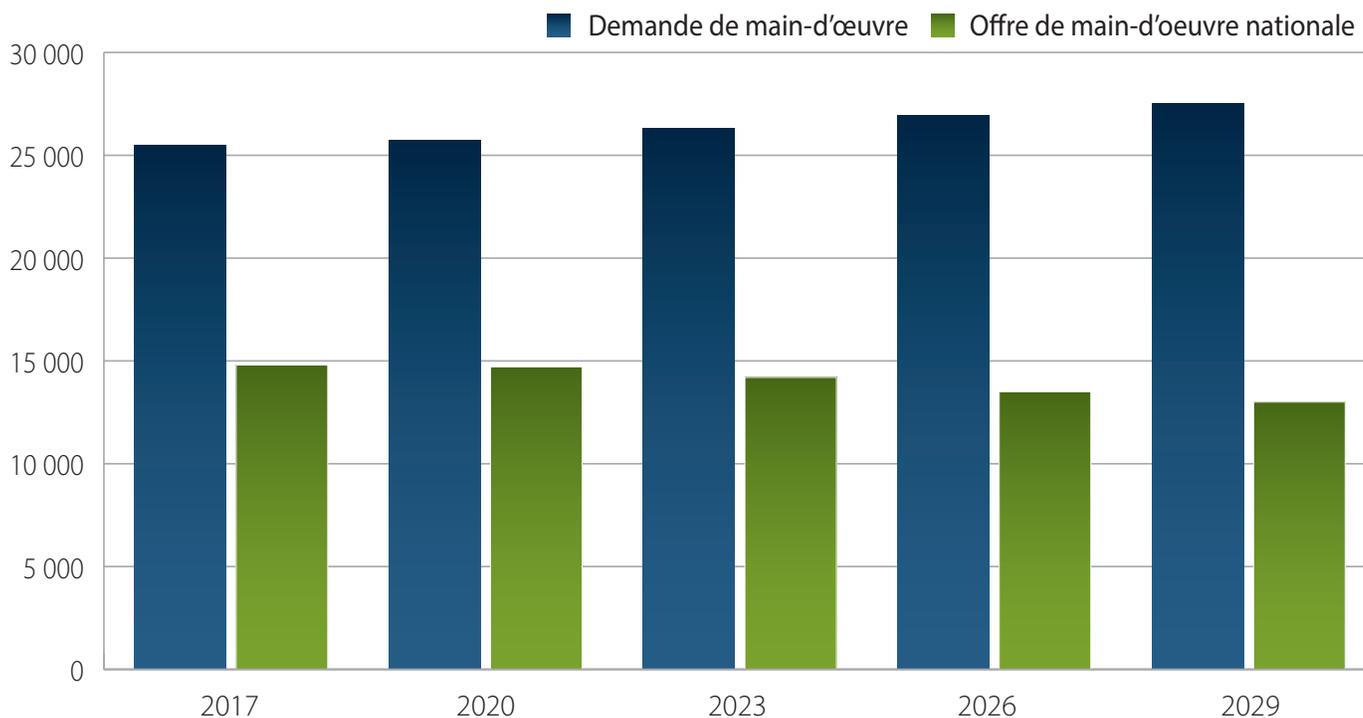
Durant la même période, l'offre de main-d'œuvre canadienne devrait diminuer de 1 800 personnes. D'ici 2029, le nombre d'emplois qui ne pourront être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne augmentera donc de 3 800 pour atteindre 14 500

au cours des dix prochaines années, soit 53 % de la main-d'œuvre totale. Il s'agit du deuxième plus grand déséquilibre, en termes relatifs, de tous les produits agricoles.

En d'autres termes, pour atteindre son potentiel de production et satisfaire la demande du marché, l'industrie devra trouver 14 500 travailleurs de plus que la main-d'œuvre nationale disponible.



### La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie des fruits de champs et légumes



## Tendances régionales

Même si les pénuries de main-d'œuvre n'épargneront aucune région productrice de fruits de champs et de légumes, l'Ontario sera la province la plus touchée.

À elles deux, l'Ontario et le Québec disposent de la majorité de la main-d'œuvre de l'industrie, l'Ontario comptant à elle seule 43 % des travailleurs de l'industrie des fruits de champs et légumes. En 2017, l'Ontario a fait appel à 6 650 travailleurs étrangers, ce qui représentait un peu moins des deux tiers de tous les travailleurs étrangers employés au sein de cette industrie.

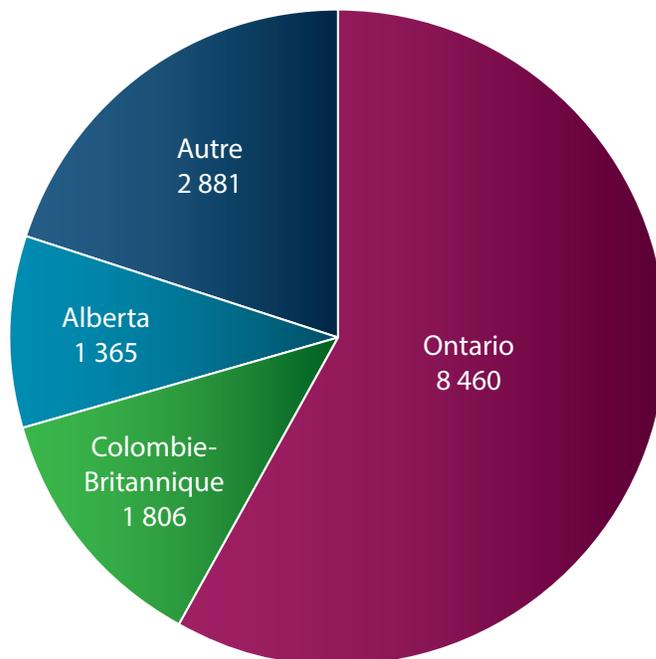
Bien que l'Île-du-Prince-Édouard compte une part relativement faible de la main-d'œuvre totale de l'industrie des fruits de champs et légumes, cette dernière représente néanmoins un employeur agricole important qui emploie un peu moins du tiers (30 %) de la main-d'œuvre agricole totale de la province. L'industrie est également un employeur important au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador, où elle représente 11 % et 10 % de la main-d'œuvre agricole totale, respectivement.

D'ici 2029, l'Ontario sera la province la plus durement touchée par les problèmes de main-d'œuvre, et 8 500 emplois ne pourront être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne. La Colombie-Britannique et l'Alberta feront elles aussi face à d'importantes pénuries de main-d'œuvre; dans ces provinces, 1 800 et 1 400 emplois, respectivement, devront être pourvus par des travailleurs étrangers ou resteront non pourvus.

## Tendances démographiques

L'offre de main-d'œuvre canadienne dans l'industrie a diminué au cours des dernières années, et cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2029. Un nombre important de départs à la retraite touchant la population active sera le principal facteur contribuant à la baisse de l'offre de main-d'œuvre canadienne. Plus du tiers de la main-d'œuvre actuelle (37 %) devrait prendre sa retraite au cours de la période de prévision, ce qui est comparable à l'ensemble du secteur de l'agriculture.

## Nombre d'emplois à risque au sein de l'industrie d'ici 2029



## Répercussions financières

En 2018, les pénuries de main-d'œuvre ont touché l'industrie des fruits de champs et légumes plus durement que toutes les industries agricoles sur le plan monétaire, sauf celle des céréales et oléagineux. Puisque l'offre de main-d'œuvre diminuera au cours de la prochaine décennie, les coûts seront encore plus importants.

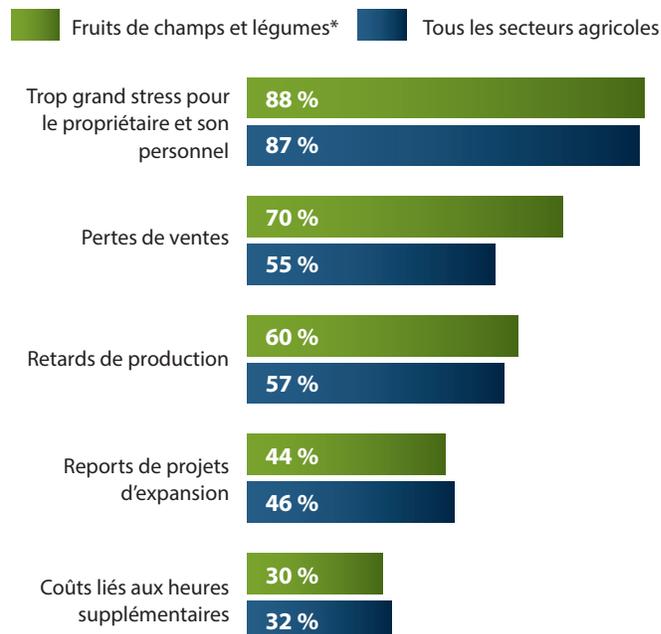
En 2018, l'incapacité à pourvoir 1 500 postes, soit 10 % des emplois requis pour soutenir l'industrie des fruits de champs et légumes, a coûté à l'industrie 403 millions de dollars en pertes de ventes. Cela représente 6,2 % des ventes totales de l'industrie cette année-là.

Cependant, les ventes perdues n'ont pas constitué les seules répercussions financières de la pénurie de main-d'œuvre. Parmi les producteurs de fruits de champs et légumes qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, 88 % des répondants ont signalé un stress excessif pour le propriétaire et les autres employés, tandis que 70 % ont mentionné des pertes de production et 60 % de production perdue.

Étant donné l'augmentation de la pénurie de main-d'œuvre, ces répercussions financières pourraient occasionner des coûts (en dollars) beaucoup plus élevés pour l'industrie, et nuire à sa capacité de croître et d'atteindre son plein potentiel.



## Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



\*Selon les réponses de 73 producteurs de fruits de champs et de légumes qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.



## Défis liés à la main-d'œuvre

Les employeurs de l'industrie des fruits de champs et légumes font face à des difficultés particulières en ce qui a trait au recrutement et au maintien en poste d'un nombre suffisant de travailleurs.

La capacité de cette industrie à recruter et à maintenir en poste un nombre suffisant de travailleurs est entravée par son caractère hautement saisonnier, par la variabilité des heures de travail, et par la nature physique des tâches à effectuer.

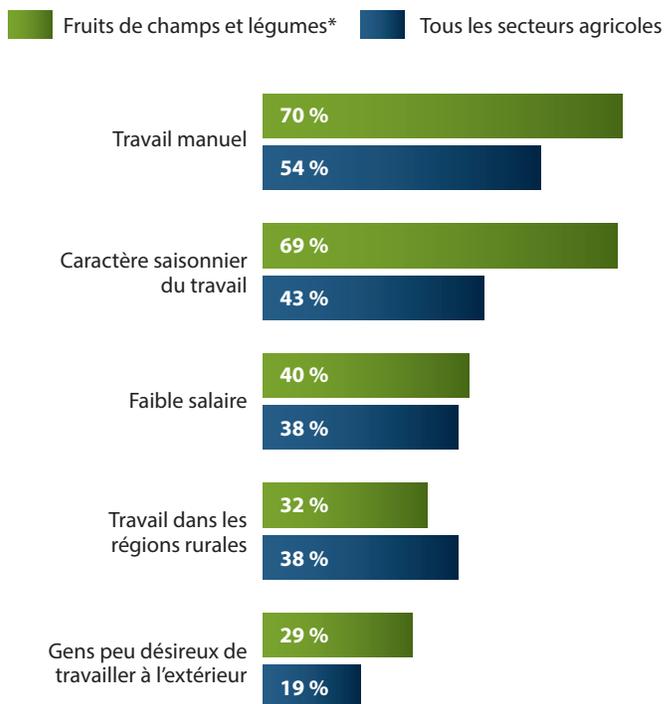
### Recrutement de travailleurs

Bon nombre des problèmes de recrutement de l'industrie des fruits de champs et légumes se posent également à l'ensemble du secteur agricole. Cependant, cette industrie se heurte également à des obstacles qui lui sont propres. Par exemple, les employeurs de cette industrie sont beaucoup plus susceptibles que la moyenne de citer le travail manuel comme obstacle au recrutement. En effet, 70 % des répondants ont mentionné qu'il s'agissait d'un problème de recrutement, comparativement à 54 % de l'ensemble des producteurs agricoles au Canada. Le caractère saisonnier du travail constituait un autre obstacle important au recrutement, montré du doigt par 69 % des producteurs de fruits de champs et légumes comme un obstacle à l'embauche, bien au-dessus des 43 % d'employeurs dans toutes les industries agricoles.

Sur une note positive, les employeurs de l'industrie ont eu moins de difficulté à trouver des travailleurs possédant les compétences et l'expérience appropriées. Parmi les employeurs de l'industrie interrogés, 23 % ont indiqué que le manque de travailleurs qualifiés dans leur région entravait le recrutement, tandis que 24 % ont mentionné un manque d'expérience dans le secteur. Ces chiffres se comparent favorablement à ceux de 32 % et de 30 % des employeurs agricoles au Canada.



## Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



\*Selon les réponses de 154 producteurs de fruits de champs et de légumes.

### Maintien en poste des travailleurs

L'industrie des fruits de champs et légumes a un taux de maintien en poste raisonnable. Le taux de roulement involontaire est de 2,7 %, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de 2,5 % du secteur agricole. Dans le même temps, le taux de roulement volontaire dans l'industrie des fruits de champs et légumes est de 11,6 %, ce qui est également supérieur à la moyenne du secteur (10,3 %), mais bien inférieur à celui observé dans les autres industries horticoles. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête donnent à penser que les employeurs du secteur des fruits de champs et légumes ont légèrement mieux réussi à maintenir en poste leur personnel que ceux d'importantes industries de comparaison comme les serres, les pépinières et l'horticulture et les fruits de verger et vigne.



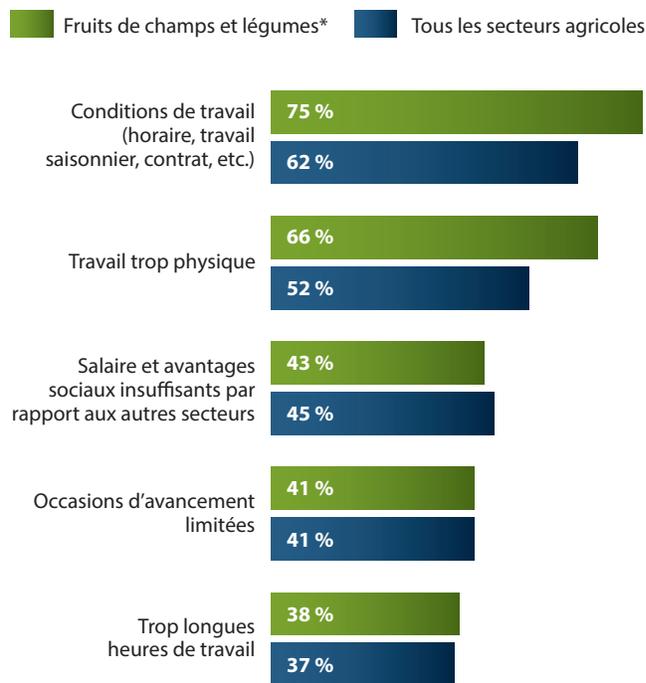
La variabilité des heures, y compris la saisonnalité et les longues heures durant la haute saison, est le principal obstacle à la capacité de maintien en poste des travailleurs par cette industrie. Trois producteurs de l'industrie sur quatre (75 %) ont déclaré qu'il s'agissait d'un problème, comparativement à 62 % de tous les producteurs au pays. En outre, 66 % des producteurs de l'industrie ont indiqué que la nature physique du travail constituait un défi important en matière de maintien en poste du personnel, tandis que 38 % d'entre eux ont déclaré un trop grand nombre d'heures de travail.

## Postes les plus difficiles à pourvoir

Ensemble, les travailleurs agricoles généraux et les travailleurs de la récolte représentent 31 % de l'emploi actuel de l'industrie. Les prévisions pour 2029 indiquent que ces deux catégories d'emplois seront les plus difficiles à pourvoir dans l'industrie des fruits de champs et légumes au cours de la prochaine décennie. Entre 2017 et 2029, la pénurie croissante de main-d'œuvre dans cette industrie fera en sorte que 1 800 postes d'ouvrier agricole polyvalent et 520 postes de manœuvre à la récolte supplémentaires ne pourront être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadien.

Même si ces deux catégories seront les plus touchées, l'industrie des fruits de champs et légumes se trouve dans une position inhabituelle. En effet, les pénuries auront des répercussions sur un large éventail de postes, dont 770 postes de gestionnaire

## Défis liés au maintien en poste des travailleurs



\*Selon les réponses de 154 producteurs de fruits de champs et de légumes.

en agriculture, 470 postes relatifs aux finances, aux assurances et autres domaines connexes, 420 postes dans les ventes et les services et 1 300 postes dans toutes les autres catégories d'emploi de l'industrie.



## Conclusion

L'industrie des fruits de champs et légumes se situant au deuxième rang en ce qui a trait à la dépendance envers les travailleurs étrangers, la diminution de l'offre de main-d'œuvre canadienne constituera un défi important au cours de la prochaine décennie. Malgré des gains de productivité importants au cours des dix dernières années, l'industrie des fruits de champs et légumes avait besoin d'accroître sa main-d'œuvre pour atteindre son objectif de production. Cependant, ce futur ralentissement de la croissance de la production signifie que les besoins en main-d'œuvre de l'industrie augmenteront plus faiblement que par le passé. Toutefois, comme le bassin de main-d'œuvre continue de s'amenuiser, l'industrie devra compter de plus en plus sur les travailleurs étrangers pour maintenir ses niveaux de productivité.

Cette forte dépendance envers les travailleurs étrangers signifie que l'industrie des fruits de champs et légumes est celle qui connaîtra l'un des plus grands écarts entre le nombre de postes à pourvoir et le nombre de travailleurs canadiens disponibles parmi tout le secteur agricole.

Qui plus est, ce déficit devrait augmenter pour atteindre 53 % de la demande de main-d'œuvre



d'ici 2029. En d'autres mots, plus de la moitié des emplois de l'industrie devront être pourvus par des travailleurs étrangers ou resteront non pourvus. Le fait de compter autant sur les travailleurs étrangers rend l'industrie vulnérable aux changements de politiques ou à d'autres facteurs imprévisibles qui pourraient réduire considérablement l'accès à la main-d'œuvre étrangère.

En plus de cette grande dépendance envers les travailleurs étrangers, l'industrie fait également face aux difficultés suivantes :

- Les fluctuations saisonnières de la demande de main-d'œuvre et le caractère hautement physique du travail font qu'il est difficile de recruter des travailleurs et de les maintenir en poste.
- Le taux de roulement de l'industrie est supérieur à la moyenne, ce qui crée des coûts et des tensions considérables pour les employeurs.
- Les pénuries de main-d'œuvre toucheront durement certaines provinces, notamment l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Pour relever ces défis, l'industrie présente plusieurs points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Le recours à des bassins de travailleurs souhaitant travailler seulement une partie de l'année (p. ex. les agriculteurs à la retraite) peut aider à répondre au besoin de ce secteur qui nécessite un grand nombre de travailleurs durant des périodes données.
- Elle pourrait explorer des techniques novatrices de recrutement et de maintien des effectifs.
- Elle pourrait aussi chercher des moyens d'atténuer les fluctuations saisonnières, par exemple, par la mise en banque des heures ou le partenariat avec des employeurs dont les pics d'activité surviennent à une autre période de l'année.

La recherche de solutions pour aider à surmonter ces défis considérables assurera l'essor de l'industrie au cours des années à venir.



## À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande** envergure menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

### Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

### Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : [www.AgrilMT.ca](http://www.AgrilMT.ca).

## À propos du CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca).





## Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

### Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack  
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker  
AGRicarrières : Robert Ouellet  
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue  
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel  
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin  
Ag Women's Network : Katie Keddy  
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier  
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin  
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel  
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery  
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison  
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum  
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga  
Financement agricole Canada : Marty Seymour  
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg  
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman  
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda  
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane  
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

### Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Manitoba: Stephanie Cruickshanks, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba  
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.  
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta  
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan  
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario  
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse  
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick  
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard  
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle  
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue et Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture  
Publication : septembre 2019

Tél. : 613-745-7457  
Courriel : [info@cahrc-ccrha.ca](mailto:info@cahrc-ccrha.ca)

Il est possible de télécharger le présent document sur [www.cahrc-ccrha.ca](http://www.cahrc-ccrha.ca)  
Tous droits réservés. © CCRHA, 2019

Références photographiques : Pfenning's Organic Vegetables, Mary Robinson, Lydia Schouten.